

EMPLOI

Assistante maternelle agréée à Créon, reste une place en semaine le lundi, mardi, jeudi et vendredi sauf vacances scolaires. Tél. : **07 85 98 72 87**.

Personne de 18 ans, à la recherche d'un travail dans l'aide à domicile, la garde d'enfants... Service civique qui s'arrête le 5 juillet. Tél. : **06 65 13 54 36**.

VENTE

Vélo de course (Peugeot) en très bon état, 3 plateaux, 8 vitesses. Prix : 350€ (à débattre) • VTT homme, très peu servi, vitesses aux poignées. Prix : 200€ (à débattre). Tél. : **06 07 06 67 30**.

Canapé + 2 fauteuils en cuir marron, 500€ (à débattre). Tél. : **06 79 26 89 52**.

Vélo d'appartement noir et blanc, taille moyenne, à 30€. Tél. : **06 17 08 04 53**.

Sarments « cabernet » 1€ et 2€/pièce. Livraison gratuite à partir de 20€, 10km maximum. Tél. : **06 85 17 37 78**.

AUTRE

Donne cassettes vidéos « C'est pas sorcier » et dessins animés. Tél. : **06 12 86 58 05**.

Cherche ânes à adopter. Tél. : **06 73 20 68 10 ou 09 84 44 64 87**.

RECHERCHE

Buffet bas couleur merisier ou autre marron foncé de 1m45 maximum en longueur, profondeur de 30 à 40cm et hauteur 1m maximum. Tél. : **06 71 06 09 66** (laisser message).

LOCATION

Centre de Créon, maison mitoyenne, T4, 90 m², à vocation sociale, entièrement rénovée. Jardin et chai indépendants. Tél. : **06 75 53 61 50**.

Libre au 1^{er} juillet dans le centre de Créon, maison de caractère avec 4 chambres, salle à manger de 40 m², cuisine, cellier, cave et jardin. Loyer 1 050€ + 30€ ordures ménagères. Tél. : **06 59 10 33 76**.

Centre-ville, appartement de caractère avec pierres et poutres, 47m², 1 chambre, cuisine « américaine », buanderie, wc séparés. 490€/mois. Tél. : **06 83 78 27 82**.

CRÉON

H E B D O
V O T R E H E B D O M A D A I R E D E P R O X I M I T É



1759
VENDREDI
3 MAI 2019

RENTRÉE SCOLAIRE 2019 :

GRATUITÉ COMPLÈTE DES FOURNITURES SCOLAIRES INDIVIDUELLES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE CRÉON

Avec la laïcité et la neutralité, la gratuité constitue le troisième grand principe du système éducatif français. La gratuité de l'enseignement public exige que les activités d'enseignement se déroulant dans les établissements scolaires publics et pendant les horaires d'enseignement ne soient pas à la charge des parents d'élèves.

Le principe de gratuité de l'enseignement public est posé dès 1881 pour le premier degré, avant d'être érigé en principe constitutionnel et rappelé dans le préambule de la Constitution de 1946. Ainsi, les activités d'enseignement qui se déroulent dans les établissements scolaires publics ne sont pas à la charge des parents d'élèves. Il s'agit d'un principe absolu, qui concerne, pendant toute la durée de la scolarité, l'ensemble des coûts liés à l'enseignement : l'enseignement proprement dit, les activités obligatoires liées à cet enseignement, ainsi que la fourniture du matériel collectif nécessaire à cet enseignement¹. La loi ne règle pas la question des fournitures individuelles, les collectivités locales restant libres de leur choix.

Lors de ses débats budgétaires **des 21 mars et 4 avril derniers**, le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre **la gratuité des fournitures scolaires individuelles dans les écoles publiques de Créon**. Si cette gratuité est déjà quasi totale à l'école maternelle Alice Delaunay, l'achat des fournitures de bureau (stylos, crayons, feutres, compas...) restait à la charge des familles de l'école élémentaire Albanie Lacoume jusqu'à cette année scolaire.

Ce ne sera plus le cas à la rentrée de septembre 2019.

La gratuité de l'école est la contrepartie de l'obligation scolaire. Il est donc légitime que cette obligation n'entraîne pas de surcoût pour les familles, quelles qu'elles soient. Il ne s'agit pas d'une mesure sociale

– l'allocation de rentrée scolaire, soumise à une condition de ressource, joue ce rôle - mais d'une décision en cohérence avec les principes républicains universels qui fondent l'école publique depuis 1881.

¹ Voir eduscol.education.fr / les grands principes et les articles L.132-1 et L.132-2 du code de l'éducation
² Pour des motifs liés à la variété des modes de vie, la commune ne prendra pas en charge la fourniture du cartable/sac à dos ni celle de la trousse et de l'agenda/cahier de texte.



NOUS FINIRONS ENSEMBLE

Vendredi 3 à 14h30
Samedi 4 à 21h
Dimanche 5 à 20h30
Mardi 7 à 20h30

SYNONYMES (VO)

Vendredi 3 à 18h
Lundi 6 à 18h

LA LUTTE DES CLASSES

Vendredi 3 à 21h
Dimanche 5 à 17h30
Lundi 6 à 14h30

MONSIEUR LINK

Samedi 4 à 16h
Dimanche 5 à 15h30
Mardi 7 à 18h

L'ÉPOQUE

Samedi 4 à 18h (Ciné-rencontre)

SIBEL (VO)

Lundi 6 à 20h30

VOS SÉANCES DE CINÉMA SUR :
WWW.CINEMA-MAXLINDER.FR



~~ HANDBALL ~~

Samedi 4 mai

- ** 13h30 : 11G HBCC 2 - USNG
- ** 14h45 : 13F HBCC 2 - Léognan
- ** 16h15 : 15F HBCC 1 - Cubzaguais
- ** 17h45 : 18F HBCC - Blaye
- ** 19h30 : 18G HBCC 2 - Blaye

Dimanche 5 mai

- ** 10h : 11F HBCC 1 - Belin Beliet
- ** 11h30 : 13G HBCC 1 - Paillet

~~ FOOTBALL ~~

Samedi 4 mai

- ** 10h30 : U11F FCCC - Gensac Montcaret 3
- ** 10h30 : U11G FCCC - Cestas 2
- ** 10h30 : U11G FCCC - Sant-André-de-Cubzac
- ** 14h : U15A FCCC - Vallée Garonne
- ** 15h : U13B FCCC - FC des graves 2

Dimanche 5 mai

- ** 15h : SéniorsF FCCC - Eynesse
- ** 15h : FémininesB FCCC - Saint-Symphorien

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Mercredi 8 mai 2019, cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Rassemblement à 16h45 sur le parvis de la mairie, 17h recueillement au monument aux morts, suivi d'un apéritif à la salle citoyenne de la mairie, 1^{er} étage.

COMMÉMORATION DU
8 MAI 1945

À 16h15 dans la salle citoyenne (1^{er} étage de la mairie)

Dans le cadre de la commémoration, Yvon BUGARET présente ses archives photos personnelles prises en 2007 et deux ouvrages édités en 1945 sur l'horreur et la monstruosité à Oradour-sur-Glane le 10 juin 1944. La commémoration du 74^{ème} anniversaire du 8 mai 1945, jour de victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, doit ancrer dans nos mémoires de citoyens les actions de tous ceux qui ont eu le courage de prendre les armes pour résister.

PRATIQUE

LAVAGE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE À CRÉON

Nous vous informons que la société SUEZ va procéder au nettoyage du réservoir d'eau potable à Créon le **mercredi 15 mai 2019**. Cette intervention durera une journée. Des perturbations pourront être ressenties : baisse de débit et pression sur le réseau d'eau potable.

PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE POUR VOS PIÈCES D'IDENTITÉ

La mairie s'est dotée d'une application dématérialisée pour prendre rendez-vous en ligne afin de déposer les dossiers de carte d'identité et/ou de passeport, sans avoir besoin de téléphoner à la mairie • <http://www.mairie-creon.fr>, à l'onglet « Titres identité » • ou <https://rendezvousonline.fr> Vous trouverez également tous les renseignements utiles à l'établissement des titres d'identité.

SITE INTERNET / SORTIR À CRÉON

Le site internet <http://www.sortiracreon.fr> vous propose la présentation des différents événements ouverts au public dans le domaine de la culture (spectacles, expositions, films, ateliers, conférences, rencontres, etc.). Des recherches par date mais également par thème, lieu, type de public ou association sont possibles.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal **les jeudi 9 mai à 19h45 et jeudi 23 mai à 20h15**, salle citoyenne (1^{er} étage de la mairie). Séances ouvertes au public.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Loisirs Jeunes en Créonnais **le samedi 11 mai 2019**, 10h, à Lorient-Sadirac (rapport moral, financier et d'activités, appel à bénévoles, etc.)

CONTRÔLE LISTES ÉLECTORALES

Contrôle de la régularité des listes électorales. La séance publique de la commission de contrôle, chargée de veiller à la régularité des listes électorales, se tiendra **vendredi 3 mai 2019 à 18h**, à la mairie de Créon, salle citoyenne.

KALÉIDOSCOPE

- Apportez votre jeu préféré lors de la soirée-jeux ado/adultes à partir de 12 ans. Rendez-vous à la ludothèque **le vendredi 3 mai** à partir de 20h30. Soirée-jeux sans inscription. Gratuit pour les personnes ayant déjà souscrit une adhésion annuelle à la ludothèque. Pour les personnes n'étant pas encore adhérentes, le tarif est de 2,50€ / personne + tarif adhésion. Possibilité de prendre une adhésion annuelle à la ludothèque le jour J.
- Vous êtes tous invités au non-anniversaire de la Reine de Cœur pour enquêter sur la mystérieuse disparition du Lapin Blanc ! Réservez vos places dès maintenant pour cette Murder en pleine nature dans les bois de Montuard **le dimanche 12 mai** à 14h30 (places très limitées) ! Rendez-vous à la ludothèque à 14h15. Renseignements au **05 56 23 33 53** ou ludo.kaleidoscope@orange.fr

S.E.M.O.C.T.O.M.

ORDURES MÉNAGÈRES

- Secteur Nord : le lundi
- Secteur Sud : le jeudi
- Centre-ville : les lundis et jeudis

TRI SÉLECTIF

► SECTEUR NORD

CENTRE-VILLE (1)
collecte les 14/05, 28/05 et 11/06.

► SECTEUR SUD (2)

collecte les 7/05, 21/05 et 4/06.

Plan détaillé disponible à l'accueil de la mairie, sur www.mairie-creon.fr ou sur www.semocotom.com.

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC - IMPRESSION : STUDIO EN VUE

FOOTBALL CLUB CRÉONNAIS

Soirée disco du FCC Créonnais **le samedi 4 mai** à 19h à la salle polyvalente de Saint-Léon. Repas préparé par un traiteur. Menu adulte (apéritif, couscous 3 viandes dessert café) à 16€ et menu enfant (poulet pommes de terre, dessert) à 8€. Ambiance assurée par DJ. Renseignements et inscriptions au **06 52 72 15 15** ou **06 20 96 76 71**.

FESTIVAL LES JARDINS D'ALICE

« Gamins de villes, gamins des champs » : un festival familial et intergénérationnel, **le samedi 4 mai à Nérigean et le 5 mai à Cenon**. Cette année, l'accent est mis sur la transmission et le lien entre les grands-parents et les petits enfants... Le festival est gratuit et pour le soutenir nous mettons à disposition des boîtes à dons. Détails du programme sur la page facebook du **jardin d'Alice** et sur l'actualité du site <http://www.alice-et-lesautres.fr>.

AVANT, J'ÉTAIS VIEUX...

*Pierre, sexagénaire à la retraite depuis peu, est un individu passablement irascible. Sa femme Hélène qui est encore en activité, en fait les frais au quotidien. Pierre passe ses journées en compagnie d'Étienne, un vieux complice célibataire à la retraite depuis deux ans. Ils se voient quasiment tous les jours. À la suite d'une séance de « méditation pleine conscience », où leur amie Isabelle les a inscrits, Pierre reçoit des visites imprévues de sa conscience, personnifiée par une jeune femme. Leurs échanges, bruts et sincères, sans filtres sociaux, vont amener Pierre à se remettre en question et changer sa vision de lui-même, des autres et de la vie. D'autant plus que son ami Étienne va beaucoup changer. Après tout ça, quel sera finalement le nouveau projet de vie de Pierre ? Pour assister à ce spectacle musical : Rendez-vous **le jeudi 16 mai** à 15h au centre culturel « les Arcades ». L'accueil débutera à partir de 14h. Fin du spectacle prévue à 16h20 et collation offerte jusqu'à 17h. Sur réservation auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la mairie de Créon au **05 57 34 54 41** ou **05 57 34 54 66**. Gratuit.*